



L'Arcadie de  
l'île de la Réunion

**SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT  
DU 13 DÉCEMBRE 2012  
AUX RÉCRÉATEURS À SAINT-DENIS  
18 h à 19 h 30**



**LES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES**

**Conférence : une introduction à la problématique par Jean-Pierre Marchau**

**18 h - 18 h 30**

*La question de la  
valeur intrinsèque*

**L'ÉTHIQUE**

Dans la tradition classique occidentale, la morale concerne uniquement les hommes et leurs relations. Les êtres humains, parce qu'ils sont définis comme raisonnables, libres et conscients de l'être, sont considérés comme des *fin en soi*. Eux seuls ont une *valeur en soi*, une *valeur intrinsèque*, une valeur irréductible à une quelconque utilité. L'homme et lui seul accède à la dignité de sujet moral.

Une éthique occidentale « anthropocentrée »

Les autres êtres vivants possèdent une valeur dite *instrumentale*, c'est à dire une valeur qui est fonction de leur utilité pour l'homme.

C'est ce qu'on appelle une morale **anthropocentrée**. L'homme y est le centre de la moralité, la nature n'est conçue que comme «environnement».

La fin de l'anthropocentrisme ?

C'est précisément cette morale anthropocentrée qui est remise en cause avec les « éthiques environnementales ».

Comme le fait remarquer J. BAIRD CALLICOTT, « *de nombreuses crises d'extinction des espèces, massives et violentes, se sont produites par le passé mais aucune n'a été le fait d'un organisme devenu fou furieux et certainement pas d'un organisme capable d'effectuer des choix moraux.* »

C'est une lente prise de conscience qui a conduit à l'émergence des questions d'éthique environnementale.

## **AUX ORIGINES**

C'est notamment aux Etats Unis que se fait jour au 19<sup>ème</sup> siècle, une prise de conscience des dégâts irréversibles infligés aux milieux naturels par l'agriculture intensive et l'industrialisation. Un mouvement de protection de la nature s'organise autour de la défense de la *wilderness*, la nature à l'état sauvage menacée par l'avancée de la civilisation industrielle.

John Muir (1838-1914), écrivain et naturaliste, en est la figure emblématique. Il crée le Sierra Club et contribue à la création des Parcs Nationaux (1872 Parc de Yellowstone). Muir développe une conception quasi religieuse de la nature. Les séquoias millénaires, les vallées sauvages sont pour les américains, l'équivalent des temples et cathédrales de la vieille Europe.

Puis dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, cette conscientisation s'approfondit avec la question du nucléaire (militaire et civil). La question de la responsabilité humaine est directement et même brutalement posée et celle des risques engendrés (Ulrich Beck) devient centrale.

C'est donc au croisement d'un désir de protection de la nature et d'une volonté de prévention des risques, qu'apparaît le souci éthique et la conscience de la nécessité d'un contrôle normatif de nos activités dans la nature.

## **LES ÉTHIQUES ENVIRONNEMENTALES**

Les éthiques environnementales naissent dans les années 70. La réflexion morale se donne un nouvel objet, la nature.

Elle pose désormais **explicitement** la question de la valeur du non humain.

Doit-on accorder aux êtres vivants non-humains, une valeur en soi, une valeur intrinsèque ?

Parler d'éthique environnementale, c'est considérer qu'il y a, pour l'homme, de bonnes ou de mauvaises façons de se conduire à l'égard de la nature. C'est établir un rapport moral, non utilitaire avec la Nature.

On peut distinguer deux grands axes :

Les éthiques du respect (éthiques déontologiques)

Les éthiques de la responsabilité (éthiques conséquentialistes)

Quelques jalons

**1949 Aldo Leopold, Almanach d'un comté des sables.**

**1973** Un article fondateur de **Richard Routley : *Is There a Need for a New, an Environmental Ethic ?*** (*Avons-nous besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ?*)

**1974 John Passmore : Man's Responsibility for Nature,**

**1979 Hans Jonas, Le Principe Responsabilité**

**1986 Paul Taylor : Respect for Nature, A theory of environmental Ethics**

**1990 Warwick Fox, Toward a transpersonal Ecology**

**1999 J. Baird Callicot, Beyond the Land Ethic**

### À la recherche de la valeur intrinsèque

Valeur intrinsèque, soit de la nature prise comme un Tout, soit des entités naturelles.

Valeur intrinsèque ou valeur en soi, ce qui vaut par soi-même absolument, opposée à la valeur instrumentale qui elle est relative à une utilité, une fonction, un but.

**« à quoi est-il bon ce poisson ? »**



Comment savoir si la valeur intrinsèque existe ? L'exemple de *Cyprinodon diabolis*

Edwin P. Pister est un biologiste américain qui a passé sa vie à lutter pour sauver le *Cyprinodon diabolis*, un petit poisson vivant dans un îlot aquatique du Désert de la Mort et dont l'habitat était menacé par le pompage des eaux pour l'irrigation. Pister a gagné son procès devant la Cour Suprême.

« à quoi est-il bon ce poisson ? » lui demandait-on sans cesse. Pister avait la conviction que ce poisson insignifiant avait une valeur intrinsèque mais il s'épuisait à donner des raisons utilitaires.

Lassé d'avoir à chercher des explications tournant autour de la valeur instrumentale du poisson, un jour, il finit par répondre à son interlocuteur : « **et vous, à quoi êtes vous bon ?** ».

Ce qui est évident pour les hommes (un homme *vaut* par lui-même quelle que soit son utilité, c'est ça la dignité humaine), ne peut-il être étendu aux autres vivants ?

## **LES ÉTHIQUES DU RESPECT (John Taylor : Respect for Nature 1986)**

Toute entité vivante instrumentalise son milieu pour survivre et se reproduire. Or, là où il y a des moyens, il y a des fins qui les mettent en œuvre, la nature est donc pleine de fins, d'entités poursuivant des buts (des téléonomies).

Ces fins qui sont à l'œuvre dans la nature sont dignes de respect. Pourquoi ? Parce que le respect moral suppose que la valeur que je me reconnais à moi-même, je dois la reconnaître à ceux qui me sont semblables, eux-mêmes me reconnaissant la valeur qu'ils se reconnaissent à eux-mêmes.

C'est le raisonnement utilisé par Kant pour fonder la valeur morale de l'homme sur la liberté humaine.

Les éthiques environnementales du respect vont déplacer le respect de la liberté vers le respect de la vie

Toute entité vivante étant une fin en soi, elles ont toutes une valeur égale

Reconnaître quelque chose comme une valeur intrinsèque implique de la traiter comme une fin en soi, jamais comme un moyen

Cela implique la protection due à toute entité vivante

Il s'agit d'une éthique déontologique, une éthique de principe : le principe du respect définit une attitude morale fondamentale indépendamment des conséquences utilitaires.

### Enjeux de la reconnaissance en tant que valeur intrinsèque

Certes, un être reconnu comme VI ne dispose pas ipso facto d'une immunité mais toute atteinte à son intégrité doit être justifiée et mettra en jeu la responsabilité de celui qui en est l'auteur. Il devra rendre des comptes.

Toute contestation d'une action dans le monde naturel considéré comme ayant une simple valeur instrumentale, doit faire la preuve qu'elle est fondée à contester.

Mais si le monde naturel est reconnu comme valeur intrinsèque, alors la preuve de la charge incombe à celui qui veut y interférer et il devra dire pourquoi l'autorisation d'agir devrait lui être accordée.

Selon Warwick Fox, la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature aboutirait à une révolution semblable à celle qui nous a fait passer d'un système juridique fondé sur la présomption de culpabilité des individus, à un système fondé sur la présomption de leur innocence.

*Le problème de savoir de quel côté se situe la charge de la preuve est de la plus haute importance* ». A l'heure actuelle, ce sont les associations environnementales qui doivent apporter la preuve que l'action projetée est nuisible pour le milieu naturel.

## **LES ÉTHIQUES DE LA RESPONSABILITÉ**

En 1974, John Passmore publie *Man's Responsibility for Nature*, mais c'est surtout le livre de Hans Jonas, « Le Principe responsabilité » paru en Allemagne en 1979, qui fait référence.

Par rapport au concept classique de responsabilité qui portait sur le fait pour l'homme de répondre de ses actes passés (lien responsabilité - culpabilité), Jonas étend la responsabilité aux effets indirects dont les générations futures seront les victimes.

*"Agis de façon que les conséquences de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »*

Les éthiques de la responsabilités sont des éthiques conséquentialistes.

Pourquoi modifier le concept de responsabilité ?

Gravité des conséquences à venir, argument du catastrophisme.

**Nous** sommes les problèmes qui naissent de nos actions techniques avec cette précision que nous ne créons pas volontairement ces problèmes. (voir Ulrich Beck : La Société du Risque 1986). La crise environnementale actuelle n'est pas le résultat d'actions intentionnelles. Nous sommes responsables même d'actions que nous n'avons pas voulues.

Plus nous sommes puissants, plus nous sommes dangereux. Comme le dit Jonas, la nature ne peut plus « absorber l'agir humain »

« Penser comme une montagne ». Aldo Leopold et l'écocentrisme. Nous faisons partie de la même communauté d'êtres vivants, de la même « communauté biotique ».

Land Ethic : « *Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à autre chose.* »

A la différence des éthiques déontologiques biocentriques qui débouchent sur des interdits, l'éthique écocentrique est une éthique des bonnes pratiques, des bonnes façons de se conduire dans la nature.

« *L'éthique de la terre élargit simplement les frontières de la communauté de manière à y inclure le sol, l'eau, les plantes et les animaux ou, collectivement, la terre.* »

Le problème n'est pas tant l'opposition entre homme et nature que de savoir dans quelle nature nous voulons vivre.

Est-ce un dans un monde uniformément modelé par les seuls impératifs économiques de la société de consommation ( automobiles, tourisme et loisirs de masse, etc.), ou bien dans un monde où prime la recherche de l'équilibre entre activités humaines et nature ?

### **LÉVI STRAUSS, LE MOT DE LA FIN**

Interrogé par un journaliste qui lui demandait ce qu'il mettrait dans un coffre s'il voulait laisser des témoignages de son époque à destination d'archéologues de l'an 3000, il répondit :

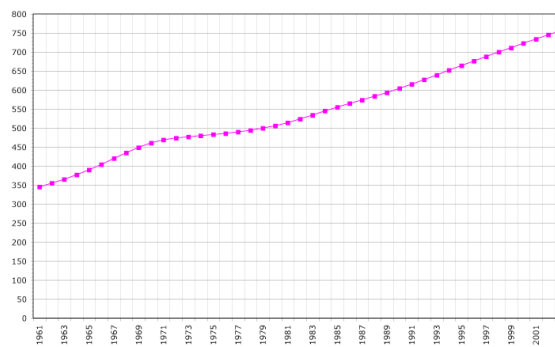
*« Je mettrai dans votre coffre des documents relatifs aux dernières sociétés « primitives » en voie de disparition, des exemplaires d'espèces végétales et animales proches d'être anéanties par l'homme, des échantillons d'air et d'eau non encore pollués par les déchets industriels, des notices et illustrations sur des sites bientôt saccagés par des installations civiles et militaires (...). Mieux vaut leur laisser quelques témoignages sur tant de choses que, par notre malveillance et celle de nos continuateurs, ils n'auront plus le droit de connaître : la pureté des éléments, la diversité des êtres, la grâce de la nature et la décence des hommes »*

## LE DÉBAT 18 h 30-19 h 30

### QUESTIONS ABORDÉES (une vingtaine de participants) :

Quels usages de la nature ?

### À LA RÉUNION



Démographie réunionnaise de 1960 à 2000

Critiques virulentes contre la Réserve Marine, mise en cause du Parc National, projet d'une super route sur la mer, etc., nombre de faits récents témoignent de la difficulté à penser l'équilibre homme-nature à La Réunion.

A La Réunion, on se réfère souvent au temps lointain pour justifier la pérennisation de certaines pratiques, au nom de la tradition, pêche aux bichiques, pique niques familiaux dans la forêt, etc. « *Nos parents et grands parents faisaient ainsi, pourquoi faudrait-il changer ?* ». Mais depuis 1960, le territoire de 2500 km<sup>2</sup> a vu sa population plus que doubler et ce n'est pas fini puisque l'on sait qu'en 2030, les Réunionnais seront trois fois plus nombreux qu'en 1960.

Le rapport à la nature peut-il rester le même ? Les incendies du Maïdo, les épreuves sportives de masse comme le Grand Raid ou la Mégavalanche ne doivent-ils pas inciter à réfléchir à l'usage que nous faisons de la nature ?

Le rapport de force entre la Nature et l'Homme est inégal : si l'Homme a des droits et des devoirs envers la nature, la nature a-t-elle aussi des droits et des devoirs ? Si la nature est agressée par l'homme, a-t-elle les moyens de se défendre ?

L'équilibre entre activités humaines et le respect de l'environnement est un objectif à atteindre : l'homéostasie, caractéristique des sociétés « froides » où l'homme tient sa place d'une façon qui ne porte pas atteinte à la nature.

L'incompatibilité entre les activités économiques et la nature semble pourtant aller de soi.

Alors, quel modèle de société pour la Réunion ? Développer un tourisme de masse comme à l'île Maurice ? Un tourisme vert ? Les dangers de la société de consommation plaquée sur l'art de vivre réunionnais sont soulignés.

Il faudrait en débattre ; mais on constate un manque cruel de débat public à la Réunion, et une forte tendance à investir et à croire dans les valeurs de la société de consommation.

Concrètement : Que veut-on faire du parc marin ? du parc national ? Projet de récif artificiel dans la baie de St Paul ? La Nouvelle Route du Littoral : tout le monde la veut ? Pas si sûr !

Un doute est émis quant au bien-fondé d'un débat public à ces sujets : le débat démocratique est-il une garantie de l'intelligence, du bon sens des décisions et des choix qui pourraient être faits ? Il faudrait que les gens soient éduqués et formés pour pouvoir prendre de sages décisions.

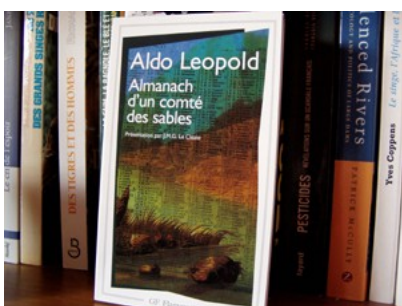
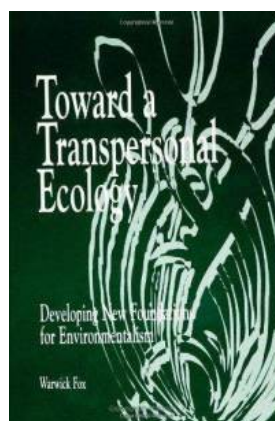
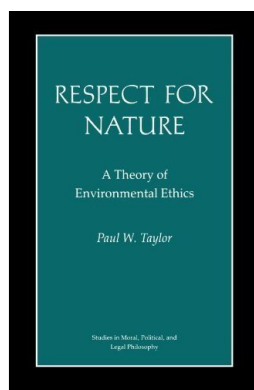
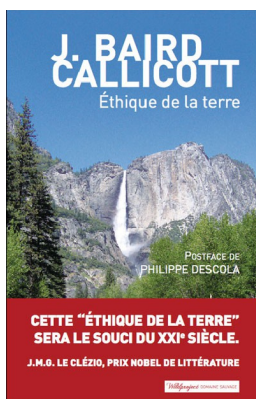
Le défaut d'information et de formation des élus : soumis aux lobbies et à la pression économique (il faut créer de l'emploi), quelle marge de manœuvre ont-ils pour agir et choisir entre respecter l'environnement et décréter des chantiers qui offriront du travail à la population ? En plus du déficit d'information, l'élu se trouve pris entre le marteau et l'enclume...

La capacité d'adaptation de l'homme, et celle de la nature : elle s'adaptera aux activités humaines. Certains insistent sur la résilience de la nature. Est-ce si sûr ? Une fois qu'une espèce est détruite (ex : le dodo), il n'y a plus de possibilité de revenir en arrière.

Le risque est de ne pas anticiper les conséquences de nos actes sur l'environnement : que les sociétés creusent leur propre tombe (voir Effondrement de Diamond Jared); or le but est, dans l'avenir, d'éviter de subir les méfaits d'un modèle de société inadapté à un milieu, comme l'est celui de la société de consommation.

Notre responsabilité, en tant qu'adultes : former, informer, poser les problématiques, ouvrir les débats.

### Ouvrages cités ou utilisés



Au-delà du principe de précaution

